

# Diplôme de l'Institut d'études politiques de Grenoble

## spécialité Management des collectivités territoriales

RNCP27833 · RNCP · Publiée

### L'essentiel

|                         |                                                     |
|-------------------------|-----------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                                            |
| Sigle                   | Grade_Master — Diplôme conférant le grade de Master |
| Code(s) NSF             | 128, 340p                                           |
| Formacode(s)            | 13237, 13054, 13027                                 |
| Code(s) ROME            | M1204, M1201, M1502, K1902                          |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                             |
| Date d'échéance         | 01/01/2025                                          |

### Certificateur(s)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE · SIRET : 19380134700017

### Résumé de la certification

#### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

#### ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

En collectivité territoriale, ou au service des collectivités territoriales, les diplômés sont capables d'accompagner les politiques dans la prise de décision, de gérer des services/équipes, de conduire des projets et mettre en œuvre des politiques publiques territoriales.

Ils sont souvent associés aux décisions financières et de mise en place de procédures de gestion.

Ils interviennent dans les opérations de management interne et les projets de réorganisation

En entreprise ou en cabinet ils exercent une activité d'expertise, de conseil et d'assistance auprès des collectivités dans les champs juridiques, institutionnels, financiers.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du diplôme dispose des compétences suivantes:

- Définir et gérer des politiques publiques territoriales
- Participer à la définition des indicateurs de gestion, organiser la récupération des données et en effectuer l'analyse
- Appréhender les collectivités dans leur globalité et résoudre des problèmes de management complexes et transversaux en les resituant dans l'environnement économique, social et institutionnel ;
- Maîtriser les principales problématiques de finances, contrôle de gestion et d'audit leur permettant d'être opérationnels et évolutifs dans les services administratifs, financiers et RH des organismes publics ;
- Assurer un rôle d'interface entre les différents acteurs impliqués dans des projets, entre techniciens et politiques
- Grandes qualités rédactionnelles ;
- Esprit d'analyse, de diagnostic et de synthèse ;
- Maîtrise d'au moins une langue étrangère.

Soft skills développés tout au long de la certification :

- Animation, coordination et médiation ;
- Autonomie et adaptabilité ;

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du diplôme, parcours Management des collectivités territoriales, peut exercer dans les secteurs d'activité suivants :

- Cabinet de conseil, audit et/ou expertise
- Collectivités territoriales,
- EPCI,
- SEM
- Cabinets d'élus

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du diplôme, parcours Management des collectivités territoriales, peut exercer les types d'emploi suivants :

- Cadres des collectivités territoriales ;
- Cadres des services juridiques ou financiers dans une collectivité territoriale (marchés publics, droit de l'urbanisme ou finances locales) ;
- Chargé de communication ;
- Collaborateur de cabinet ;
- Chargé(e) de mission dans des cabinets d'audit/de conseil aux collectivités ;
- Contrôleur de gestion ;
- Auditeur interne et externe ;
- Auditeur junior ;
- Analyste financier ;
- Collaborateur sur les aspects budgétaires dans les services RH ;
- Chargé de mission dans des services communication financière

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 451 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée)<br>L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible)<br>L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée)<br>L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée)<br>L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)<br>L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)<br>P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 57 562                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 32 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 8 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

## Familles professionnelles (FAP)

L1X60 — Employés de la comptabilité  
L2X61 — Agents administratifs  
L4X80 — Techniciens des services administratifs  
L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables  
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)  
L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement  
P3X90 — Professionnels du droit

---

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Entretien avec le responsable pédagogique de la spécialité et intervenants dans la formation. Jury commun à toutes les spécialités de Sciences Po Grenoble

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Commission VAP/VAE de l'établissement.

Entretien avec le responsable pédagogique de la spécialité et intervenants dans la formation. Jury commun à toutes les spécialités de Sciences Po Grenoble

### COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Selon la réglementation prévue

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2025

---

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27833/>